



Acteur PRAP IBC - INITIALE

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Industrie / Bâtiment / Commerce et activités de bureau



OBJECTIF:

Permettre aux salariés formés de dégager des pistes d'amélioration des situations de travail établies, ou, à venir, nécessitant de la manutention manuelle, des déplacements, avec ou sans port de charges, des gestes répétitifs, des postures contraignantes et des efforts importants, dans les domaines organisationnel, technique et humain.

Rendre capable le salarié d'être un acteur de prévention en anticipant les risques et d'être une force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels.

Modalités pédagogiques

PRÉSENTIEL 14 heures (consécutifs ou non, à préciser dans le formulaire de demande)

RISQUES PHYSIQUES

→ Pour résumer :

La formation initiale Acteur PRAP IBC est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable en entreprise.
A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail

→ Compétences visées :

- C1** Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- C2** Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- C3** Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

→ Pédagogie :

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.
Alternance de période de formation et d'application en entreprise pendant l'intersession.
Pratique 60% Théorie 40%

→ Modalités d'évaluation :

L'évaluation d'Acteur PRAP IBC se déroule selon le document de référence INRS V9-01/2021
A l'issue de la formation initiale, chaque stagiaire reçoit son certificat d'Acteur PRAP IBC sous réserve d'avoir suivi la totalité de la formation et de réussite à l'épreuve certificative.
La certification est valable 24 mois: avant la fin de cette période, l'Acteur PRAP IBC devra suivre et valider 1 stage d'une durée d'1 jour (7 heures) pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

→ Documentation :

Remise du Mémento Acteur PRAP de l'INRS ED7201 à chaque stagiaire

Modalités d'organisation

→ PRÉREQUIS

Aucun

→ PUBLIC

Tous salarié du secteur Industrie
Bâtiment Commerce et administratif
Le participant est invité à nous communiquer ses besoins en terme d'accessibilité Personne en Situation de Handicap pour suivre la formation

→ INTERVENANT

Formateur PRAP IBC certifié et habilité par l'INRS

→ ORGANISATION

3 à 10 stagiaires

Pour le choix des 2 jours de formation non consécutifs : 1 travail d'intersession sera demandé aux stagiaires après la première journée de formation. Le temps nécessaire devra être donné au salarié pour effectuer l'étude demandée (observation et analyse de son poste de travail, à l'aide de la grille PRAP)

→ ÉVALUATION

Délivrance du certificat d'Acteur PRAP IBC de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.



Contenu

1 ère Journée

1-Comprendre l'intérêt de la prévention

- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise
- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- Situer les différents acteurs de la prévention, leurs rôles et missions

2- Connaître les risques de son métier

- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage - Notion de Danger et Risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

3- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- Identifier et caractériser les principales atteintes à la santé : TMS, lombalgies, notion sur le stress,

4-Observier son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- Observer et décrire une situation de travail: méthodologie de repérage des dangers
- Déterminer l'activité physique liée à la situation de travail observée
- Analyser et identifier des risques et atteintes à la santé
- Cas concrets

2 ème Journée

5-Proposer des améliorations de sa situation de travail

- A partir des causes identifiées au cours de son analyse Si travail d'intercession réalisé
- En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
- Proposer des améliorations en tenant compte des 9 Principes Généraux de la Prévention

6-Faire remonter l'information aux personnes concernées

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise

7-Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

6-Evaluation: grille certificative INRS

- 1 épreuve certificative en fin de formation, s'appuyant sur les critères de validation du document de référence de l'INRS
- Présence obligatoire durant les 14 heures de présentiel